

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 mai 2025

n° 086-25 C

Objet: RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention à la fondation FACIM pour l'organisation d'une manifestation agri-culturelle dans le massif des Bauges autour du spectacle « Un appétit de géants »

• date de convocation le 16 mai 2025 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cing, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 58

Pascal Ginollin Aillon-le-Jeune Aillon-le-Vieux Vincent Miguet Arith Cécile Trahand Barberaz Arthur Boix-Neveu Barby Christophe Pierreton

Bassens Martine Lambert - Alain Thieffenat Bellecombe-en-Bauges Cyrille Causse

Challes-les-Eaux James Hallay - Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun -Chambéry Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod -Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt -

Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Cognin Corinne Charles - Franck Morat

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole Hervé Ferroud-Plattet Jacob-Bellecombette **Brigitte Bochaton** Jarsv Pierre Duperier Jean-Pierre Fressoz La Compôte La Motte-en-Bauges Damien Regairaz

La Motte-Servolex Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda La Ravoire

La Thuile Jean-François Poitou Le Châtelard Vincent Boulnois Le Nover Philippe Gamen Les Déserts Sandra Ferrari Lescheraines

Jean-Maurice Venturini Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph Valentin Hachet Saint-Cassin Jocelyne Gougou Saint-François de Sales Maryse Fabre Saint-Jean-d'Arvey Christian Berthomier Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre Saint-Sulpice Marcel Ferrari Sainte-Reine Sonnaz **Daniel Rochaix**

Thoiry Vérel-Pragondran **Vimines**

· conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Serge Tichkiewitch

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Anne-Marie Barouti à Martine Lambert - de Stéphane Bochet à Philippe Gamen - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Max Joly à Aloïs Chassot - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Walter Sartori - de Claire Plateaux à Marie Bénévise de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmais - de Bruno Stellian à Grégory Basin - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Céline Vernaz à Alexandra Turnar - de Philippe Vuillermet à Sophie Bourgade - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

· conseillers excusés : 3

Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex 04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,
 à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 22 mai 2025

délibération n° 086-25 C

objet RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention à la fondation FACIM pour l'organisation d'une manifestation agri-culturelle dans le massif des Bauges autour du spectacle « Un appétit de géants »

Sandra Ferrari, vice-présidente chargée de la forêt, de l'agriculture et de la ruralité, rappelle que la délibération n° 180-08 C du Conseil communautaire du 20 novembre 2008 a créé une enveloppe budgétaire dans le cadre du Schéma agricole pour permettre de venir en soutien aux évènements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces naturels. Au budget 2025, cette enveloppe est créditée de 3 000 €.

La fondation FACIM (Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne) organise une manifestation agri-culturelle dans le massif des Bauges du 27 au 29 juin 2025. Cette initiative vise à rassembler habitants, visiteurs et acteurs du monde agricole autour d'un moment convivial et festif, mettant en lumière la production agricole locale et les paysages environnants.

A cet effet, le spectacle de marionnettes géantes "Un appétit de géants", créé par la compagnie Les Grandes Personnes, sera présenté à trois reprises dans trois lieux différents, dont La Compôte. Chaque représentation entraînera le public dans une promenade depuis le cœur des villages jusqu'aux exploitations agricoles locales. Des pauses gourmandes permettront de rencontrer des producteurs locaux et de déguster leurs spécialités à travers une trentaine d'exploitations agricoles. Chaque séance se conclura par un repas composé sur place grâce à la présence des agriculteurs locaux et à la vente directe de leurs produits.

En amont du spectacle, la fondation FACIM propose un programme d'animations et d'ateliers de mars à juin, axé sur le patrimoine alimentaire alpin. Ces activités, destinées aux habitants, visent à sensibiliser et à faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine alimentaire, rural et agricole du massif des Bauges.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la sollicitation de la fondation FACIM en date du 24 février 2025,

Vu l'avis de la commission forêt, agriculture et ruralité du 6 mai 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'attribution d'une subvention à la fondation FACIM à hauteur de 750 € pour l'organisation d'une manifestation agri-culturelle autour du spectacle « Un appétit de géants » au mois de juin dans le massif des Bauges.

le président, Thierry Repentin



ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 086-25 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution

d'une subvention à la fondation FACIM pour l'organisation d'une manifestation agri-culturelle dans le massif des Bauges autour du

spectacle « Un appétit de géants »

Classification Préfecture: 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées

2 - Aux associations

Date de l'acte : 22 mai 2025

Annexe(s):

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250522-lmc1H33675H1-DE

Identifiant unique de l'acte : Imc1H33675H1

Date de transmission en Préfecture : 27 mai 2025

Date de réception en Préfecture : 27 mai 2025

Date de publication sur le site internet: mercredi 28 mai 2025